



Qu'est-ce qu'un délégué ?

Le délégué est une personne responsable : un représentant de la classe. Il est également à l'écoute des élèves. Il a donc une relation d'échange avec ses camarades dans le respect mutuel. Il doit être en contact avec tout le monde. Il sait faire régner l'ambiance dans la classe, c'est un animateur. Il sait monter des projets. C'est un porte-parole, il aide les autres. Il doit être un exemple.

Les droits et les devoirs d'un délégué

DROITS	DROITS ET DEVOIRS	DEVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> - Droit de partager les idées des autres - Droit de prendre la parole - Droit d'avoir envie d'améliorer la vie quotidienne des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Droit et Devoir de monter des projets avec sa classe - Droit et Devoir d'être disponible - Droit et Devoir d'apprendre à connaître les locaux, le personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Devoir de montrer l'exemple - Devoir d'être à l'écoute des autres - Devoir d'appliquer le règlement intérieur - Devoir d'être juste envers tout le monde

Que doit éviter un délégué ?

Le délégué doit éviter :

- de contredire le règlement intérieur
- d'être indiscret
- de parler des problèmes privés en public
- de se faire remarquer
- de faire le pitre
- d'intervenir de manière intempestive
- d'être impoli
- d'être irrespectueux
- d'être insolent
- d'être irresponsable
- d'avoir une opinion personnelle

A quoi s'engage un délégué ?

Le délégué s'engage à :

- respecter son rôle, ses responsabilités
- respecter le règlement intérieur et le faire respecter
- mettre tous les élèves en valeur malgré leurs différences
- s'impliquer dans son rôle de délégué
- être juste, humain et humble
-

SIGNATURE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

